

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 20 janvier 2012

DATE DE CONVOCATION :	13 janvier 2012	MEMBRES EN EXERCICE :	13
DATE D’AFFICHAGE :	13 janvier 2012	MEMBRES PRESENTS :	13
		MEMBRES REPRESENTES :	

L’an deux mil douze, le vingt janvier à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Etienne HEBERT, Maire.

Etaient présents :

Mmes LAMY, LOISELIER-CHOQUER, SELIGMANN, VAULTIER

MM. BOEDARD, CARTIER, DAVID, DELAVAUULT, FREHAUT, PUYMALY, RAGOT, ROSE.

Daniel DELAVAUULT est nommé secrétaire de séance.

- RECRUTEMENT AGENT ENTRETIEN A L’ECOLE

Au 1^{er} février 2012, l’embauche d’un agent d’entretien préposé au ménage de l’école et la mairie sera instituée en contrat d’aide à l’emploi pour une durée légale à la réglementation en cours (2 ans). Le salaire sera établi selon le taux du SMIC en vigueur, pour 25 heures hebdomadaires.

- COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Jean-Paul DAVID est proposé pour devenir membre de la commission intercommunale des impôts directs à la CREA, afin de participer à la mise à jour des bases d’imposition des locaux commerciaux et industriels et biens assimilés proposée par l’administration fiscale.

- ADHESION PARTENARIAT VALORISATION TRAVAUX ECONOMIES ENERGIE

Le conseil municipal adhère au partenariat avec la société CEELIUM présenté par la CREA, pour la valorisation des travaux d’économies d’énergie.

- EMPLOIS SAISONNIERS AUX SERVICES TECHNIQUES

Du 01/4/12 au 30/9/12 et du 01/5/12 au 31/10/12, le recrutement de 2 saisonniers aux services techniques est décidé soit en C.A.E. ou en C.D.D.

- SALAIRE DE LA DIRECTRICE DE L’ACCUEIL DE LOISIRS

La directrice de l’accueil de loisirs sera rémunérée au SMIC. Un ou plusieurs jours de préparation lui seront attribués suivant la durée des vacances.

- ORGANISATION ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES AGENTS

Le maire est autorisé à signer la convention d’adhésion de l’Association Départementale d’Action Sociale de la Seine Maritime (A.D.A.S. 76) au bénéfice des agents communaux. La cotisation 2012 est fixée à 0,70 % de la masse salariale brute, avec un minimum de 100 €. par agent et par an.

QUESTIONS DIVERSES

La commune de VAL DE LA HAYE s’est inscrite pour un nettoyage des berges de la Seine. Le 31mars, une opération de grand nettoyage de printemps de nos rives concernera tous les riverains volontaires. D’autres communes voisines sont également associées au programme ; décliné pour un ramassage de tout ce qui peut traîner sur les berges, le long du chemin de halage (Rubis Terminal jusqu’à la colonne Napoléon). Des sacs seront distribués. Nous allons solliciter les associations, et l’école. Voilà une opération qui peut être festive Le point de rassemblement est fixé devant la mairie.

Franck ROSE : j’aimerais savoir où on en est, sur le logement 35 quai Cavelier de la Salle ?

Daniel RAGOT : pour l’électricité il y a 2 électriciens qui sont venus. Il y en a pour 12 500 €. pour l’un et 5 500 €. pour l’autre.

Etienne HEBERT : ces logements ont 50 ans d’âge. Des travaux ont été faits qui ont coûté chers. Nous avons hérité de ce bâtiment avec un manque d’entretien évident. L’assainissement qui a été mis en place n’est ni fait ni à faire. Il faut reprendre toute la partie située à l’arrière.

Les terrains en haut de la rue Michon sont devenus inconstructibles par classement en forêt de Roumare. Les propriétaires ont reçu une réponse du chef adjoint du cabinet de la ministre qui va saisir le Préfet et signaler sa requête au directeur de l’aménagement, du logement et de la nature.

Franck ROSE : un agent communal a démissionné de son poste d'ACMO.

Etienne HEBERT : je lui ai fait savoir que je le renommais par courrier. J'ai trouvé des gens dont c'est le métier qui vont l'aider gratuitement.

Franck ROSE : cela va entraîner à établir le document unique. On va prendre bâtiment par bâtiment. On va analyser les risques et apporter les corrections.

Etienne HEBERT : ça fait 11 ans que cela n'a pas été fait.

Franck ROSE : n'hésitez pas à contacter le Centre de Gestion. Ce n'est pas gratuit. Des personnes sont mises à disposition pour 3 ans.

Daniel FREHAUT : on fera un appel d'offres. On veut que le bungalow de tennis ait un certificat de conformité.

Daniel FREHAUT : où en sont les plans de la mairie ?

Daniel RAGOT : Mme BERCOFF est passée la semaine dernière avec des personnes chargées des réseaux,, avant de donner cela à l'économiste. Je les ai eues au téléphone mercredi ; Cela va aller vite maintenant.

Etienne HEBERT : l'avant-projet définitif ne nous est pas encore parvenu.

Béatrice LAMY : Il devait y avoir des changements dans les jardins communaux. Le règlement devait changer.

Etienne HEBERT : le règlement a été légèrement modifié. Cela n'a pas avancé.

Yolande SELIGMANN : je comprends qu'il y ait des chiens qui s'évadent un peu, mais il y a des gens qui laissent leur chien partir. J'aimerais bien qu'on mette un petit mot à ceux qui laissent leur chien divaguer.

Etienne HEBERT : nous ferons un courrier.

<p><i>Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des procès-verbaux du conseil municipal (article L2121-26)</i></p>
